

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

JOURNAL QUOTIDIEN

Directeur politique et rédacteur en chef : M. Eugène VÉRON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A LYON

3, place des Cordeliers, 3

POUR LES ANNONCES, RÉCLAMES ET FAITS DIVERS
S'adresser à l'Administration.



ABONNEMENTS

PRIX	3 mois	6 mois	1 an
pour Lyon	10 fr.	20 fr.	40 fr.
— le dépt du Rhône	11	22	44
Hors du département	13	25	50
Etranger	Le port en sus.		

logaux, pour obtenir les suffrages favorables à ses projets : les élections du 2 juillet ont été, pour cette faction radicaux, une réelle victoire due, en grande partie, à la faiblesse et à la connivence du pouvoir.

On comprend, dès lors, la nature de la lutte engagée par les derniers élus contre cette immense majorité conservatrice et monarchique que le pays avait envoyée à la Chambre. Aussi, toute occasion leur est bonne pour demander à M. Thiers le renvoi de ceux qui, investis de la confiance de la nation, lui ont délégué une partie de leur autorité souveraine.

Quand M. Millaud demanda au président la dissolution de l'Assemblée, il est dans son rôle d'homme de mandat impératif, mais il n'est pas dans celui de législateur, car il devrait savoir que le MANDAT EST TOUJOURS LIBRE DE RÉVOQUER SON MANDATAIRE : c'est le cas entre M. Thiers et l'Assemblée qui l'a nommé chef du pouvoir exécutif.

Les passages soulignés par nous nécessitent quelques courtes observations que nous nous permettrons de soumettre à notre très-cher confrère.

Pourrait-il nous citer les actes de « déloyauté » commis soit par les élus du 2 juillet soit par leurs électeurs ? Et si ces actes ont été réellement commis, pourrait-il nous dire comment il se fait que l'Assemblée, peu suspecte de tendresse pour les radicaux, n'ait point invalidé lesdites élections ?

Maintenant, les amis de la *Décentralisation* ont accepté de se laisser accoupler, le 8 février, à des républicains, sur les listes dites de conciliation, et ce, afin de mieux tromper leur public. Un des fondateurs et actionnaires de la *Décentralisation*, M. le baron Chaurand, s'est présenté à ses électeurs comme candidat « national-républicain ». Depuis qu'il est député, il a fait à la République tout le mal qu'il était dans ses faibles moyens de lui faire.

Comment la *Décentralisation* qualifie-t-elle cette façon d'agir ? Nous serions fort aise de le savoir.

Sur le second point, nous prenons la *Décentralisation* en flagrant délit... d'ineptie.

Les conseillers généraux du Rhône n'ont point demandé à M. Thiers de dissoudre la Chambre, sachant parfaitement qu'il n'en a pas le droit ; ils l'ont simplement de hâter la mise à l'ordre du jour de la discussion des pétitions réclamant la dissolution ; — ce qui est parfaitement légal et parlementaire.

Quant à la conclusion de la *Décentralisation*, elle est absolument la nôtre : « LE MANDAT EST TOUJOURS LIBRE DE RÉVOQUER SON MANDATAIRE. » C'est en vertu de ce principe indiscutable que nous entendons signifier leur congé aux élus du 8 février.

Si nous nous en souvenons bien, c'est la seconde fois que nous surprenons, à ce même propos, la *Décentralisation* en contradiction avec elle-même.

M. Thiers a été nommé chef du pouvoir exécutif par l'Assemblée, il est son mandataire, donc elle a le droit de le révoquer ; voilà son thème. En principe il est très-juste ; en fait il est inadmissible, attendu que M. Thiers et l'Assemblée sont liés l'un à l'autre par un contrat qui s'appelle la constitution Rivet.

Les députés sont nos élus, nos mandataires ; donc nous, mandants, nous sommes pleinement autorisés à les révoquer : telle est notre prétention. Et elle est fondée en droit comme en fait : en droit pour les raisons ci-dessus indiquées — raisons acceptées par nos adversaires aussi bien que par nous ; en fait, l'Assemblée a épuisé le mandat qui était sa seule raison d'être, et elle fait le plus détestable usage d'un pouvoir qu'elle usurpe, qu'elle défient contre toute justice.

Donc l'application rationnelle, logique et opportune de ce principe universellement admis : « Le mandat est toujours libre de révoquer son mandataire » se traduit par ce seul mot : dissolution.

La *Décentralisation*, nous aimons à le croire, cessera désormais de trouver mauvais que nous mettions en pratique les très-sages théories professées par elle.

Donc l'application rationnelle, logique et opportune de ce principe universellement admis : « Le mandat est toujours libre de révoquer son mandataire » se traduit par ce seul mot : dissolution.

La *Décentralisation*, nous aimons à le croire, cessera désormais de trouver mauvais que nous mettions en pratique les très-sages théories professées par elle.

Donc l'application rationnelle, logique et opportune de ce principe universellement admis : « Le mandat est toujours libre de révoquer son mandataire » se traduit par ce seul mot : dissolution.

La *Décentralisation*, nous aimons à le croire, cessera désormais de trouver mauvais que nous mettions en pratique les très-sages théories professées par elle.

Donc l'application rationnelle, logique et opportune de ce principe universellement admis : « Le mandat est toujours libre de révoquer son mandataire » se traduit par ce seul mot : dissolution.

La *Décentralisation*, nous aimons à le croire, cessera désormais de trouver mauvais que nous mettions en pratique les très-sages théories professées par elle.

NOUVELLES POLITIQUES

A la veille de l'anniversaire du 21 Septembre, il est bon de recommander à nos amis de ne pas oublier qu'un autre anniversaire, — douloureux celui-là — se confond avec celui de la République.

C'est le 21 septembre 1822, comme le rappelle le *Corsaire*, que les quatre sergents de La Rochelle, assassinés par les « Bonshommes », moururent sur la place de Grève, en criant : *Vive la liberté!*

Le banquet orléaniste de Beaumont-le-Royer, organisé par M. le duc de Broglie, est autorisé.

Les fonctionnaires de l'arrondissement, à commencer par le sous-préfet, ont refusé d'y assister.

Le préfet du département de l'Eure — qui n'a pas de scrupules — présidera le banquet, bien qu'il ait été décidé qu'il ne sera pas porté de toast au président de la République.

Singulier temps que celui-ci, dit le *Sicéle*.

Un préfet s'associe aux menées dirigées contre le gouvernement dont il est l'agent!

Malgré les demandes les plus pressantes, le gouvernement français n'aurait encore obtenu de Berlin aucune réponse relative à l'arrestation de notre confrère M. Edmond About.

Tout se prépare en vue d'une campagne très-sérieusement menée pour décider l'Assemblée à rentrer à Paris.

La proposition spéciale qui sera déposée à cet effet sera discutée dès les premiers jours de la rentrée. On estime que plus de quatre-vingt députés, qui avaient voté le maintien à Versailles, sont aujourd'hui convertis à l'idée de retour à Paris, lequel, d'ailleurs, sera appuyé, nous assure-t-on, par le gouvernement.

Tout donne à croire que la réinstallation de l'Assemblée à Paris aura lieu après les petites vacances que doit prendre la Chambre, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An.

(Avenir national)

Le *Progrès du Nord* annonçait hier que, par décret du président de la République, M. le général Faucher venait d'être appelé à la direction générale de la section du génie au ministère de la guerre.

Le *Écho du Nord* rectifie cette nouvelle de la manière suivante :

Le général Faucher est en effet à la veille de rentrer en activité de service, soit comme membre du comité du génie, soit à un autre titre, mais il n'a pas été question de l'appeler à la direction générale du génie, fonctions supprimées depuis la mort du général Dejean. La nomination de notre concitoyen paraîtra prochainement, croyons-nous, au *Journal officiel*.

La presse française n'a pas attaché assez d'importance aux élections municipales qui viennent d'avoir lieu à Metz.

Deux listes étaient en présence, l'une française dressée par les habitants de Metz ; l'autre allemande et réglée par la mairie prussienne.

C'est la liste française qui l'a emporté.

Le *National Zeitung*, appréciant ces élections municipales, dit que si la liste du Cercle littéraire et du commerce a passé tout entière contre celle préparée par la mairie, c'est par la seule raison qu'elle était républicaine et anti-allemande, et que les parisiens de l'Allemagne, conscients de leur impuissance, se sont abstenus.

Cet aveu se passe de commentaires.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On lit dans l'*Indépendant de l'Est* du 18 septembre :

On s'est un peu trop hâté d'annoncer le paiement du demi-milliard qui doit amener l'évacuation complète des départements de la Marne et de la Haute-Marne.

De l'ensemble de nos renseignements particuliers, corroborés d'ailleurs par les journaux allemands, il résulterait que la France a remis aux Prussiens, à Strasbourg, 1^{er} 39 millions en numéraire ; 2^o 400 millions de traites. Soit un total de 439 millions. Le gouvernement n'acquittera le reliquat que lorsque le délai de quinze jours, qui devra suivre ce dernier paiement avant l'évacuation, sera jugé suffisant pour assurer l'exécution complète et définitive des baraquements.

On parle beaucoup dans le monde politique européen du toast porté par le commodore Vausittart, commandant de la petite escadre anglaise venue au Havre pour saluer le président de la République.

Voici le texte authentique de ce toast :

« Messieurs, le sentiment public en Angleterre, je suis heureux de le dire, est, toujours plus que jamais, favorable à la France, à la belle France que nous aimons. Pour ma part, je suis heureux d'avoir été choisi pour venir représenter l'Angleterre sur vos côtes et saluer à son passage votre illustre président. Permettez-moi donc de boire à la belle France, à tous les chefs qui la dirigent et aux plus illustres de ses chefs, à M. Thiers. »

Le sous-préfet du Havre a ensuite porté ce toast :

Comme Français, je viens remercier le brave commandant du *Sultan* des sentiments d'estime et d'affection qu'il a manifestés à l'égard de notre pays.

L'hommage rendu par l'Angleterre au président de la République française est un hommage rendu à la nation tout entière, et nous y sommes d'autant plus sensibles que nous avons été plus malheureux.

Ce témoignage de sympathie nous fortifie et nous prouve que les deux grandes nations de l'Occident, bien que séparées par la mer, sont toujours heureuses d'entretenir entre elles les liens d'une cordiale amitié.

Je termine en buvant à Sa Majesté la reine et au peuple anglais.

M. Guillemaud, maire du Havre, prend la parole après le sous-préfet :

Après les paroles de M. le sous-préfet, représentant le gouvernement, je viens au nom de la population d'une grande cité, en rapports quotidiens avec l'Angleterre, porter un toast au peuple anglais, dont le Havre, plus qu'aucune autre ville de France, connaît et apprécie le caractère.

Avant de prendre congé de ses hôtes, le commodore anglais a bu de nouveau « à la vieille et à la nouvelle France! » en accompagnant ce toast des paroles de la plus vive sympathie pour notre pays.

On prétend que le cabinet de Berlin s'est ému de ces manifestations, et qu'il a fait demander à lord Grandville, par l'ambassadeur prussien à Londres, si les paroles prononcées par le commodore Vausittart devaient être considérées comme l'expression d'une opinion personnelle, ou comme des paroles prononcées au nom du gouvernement britannique.

L'entrevue « pacifique » de Berlin continue toujours à porter ses fruits, dit l'*Avenir national* :

Nous avons dit hier que l'empereur de Russie mobilisait son armée. L'empereur d'Allemagne vient de donner l'ordre de fondre et de livrer, dans le plus bref délai, six cents canons de campagne, dernier modèle. Quant à l'empereur d'Autriche, il ne veut pas être en reste avec ses voisins, il vient d'augmenter les dépenses du ministère de la guerre, en se basant sur ce que, en présence de la situation des affaires en Europe, l'Autriche est obligée de parer à toutes les éventualités.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

réformes constitutionnelles, toutes dans un sens très libéral, par de grandes améliorations, surtout en matière d'instruction élémentaire.

Charles XV ne laisse qu'une fille. Le trône doit donc, après lui, passer à son frère François-Gustave-Oscar, duc d'Upland, né en 1827.

On lit dans l'*Indépendant de l'Est* du 18 septembre :

On s'est un peu trop hâté d'annoncer le paiement du demi-milliard qui doit amener l'évacuation complète des départements de la Marne et de la Haute-Marne.

On parle beaucoup dans le monde politique européen du toast porté par le commodore Vausittart, commandant de la petite escadre anglaise venue au Havre pour saluer le président de la République.

Voici le texte authentique de ce toast :

« Messieurs, le sentiment public en Angleterre, je suis heureux de le dire, est, toujours plus que jamais, favorable à la France, à la belle France que nous aimons. Pour ma part, je suis heureux d'avoir été choisi pour venir représenter l'Angleterre sur vos côtes et saluer à son passage votre illustre président. Permettez-moi donc de boire à la belle France, à tous les chefs qui la dirigent et aux plus illustres de ses chefs, à M. Thiers. »

Le sous-préfet du Havre a ensuite porté ce toast :

Comme Français, je viens remercier le brave commandant du *Sultan* des sentiments d'estime et d'affection qu'il a manifestés à l'égard de notre pays.

L'hommage rendu par l'Angleterre au président de la République française est un hommage rendu à la nation tout entière, et nous y sommes d'autant plus sensibles que nous avons été plus malheureux.

Ce témoignage de sympathie nous fortifie et nous prouve que les deux grandes nations de l'Occident, bien que séparées par la mer, sont toujours heureuses d'entretenir entre elles les liens d'une cordiale amitié.

Je termine en buvant à Sa Majesté la reine et au peuple anglais.

M. Guillemaud, maire du Havre, prend la parole après le sous-préfet :

Après les paroles de M. le sous-préfet, représentant le gouvernement, je viens au nom de la population d'une grande cité, en rapports quotidiens avec l'Angleterre, porter un toast au peuple anglais, dont le Havre, plus qu'aucune autre ville de France, connaît et apprécie le caractère.

Avant de prendre congé de ses hôtes, le commodore anglais a bu de nouveau « à la vieille et à la nouvelle France! » en accompagnant ce toast des paroles de la plus vive sympathie pour notre pays.

On prétend que le cabinet de Berlin s'est ému de ces manifestations, et qu'il a fait demander à lord Grandville, par l'ambassadeur prussien à Londres, si les paroles prononcées par le commodore Vausittart devaient être considérées comme l'expression d'une opinion personnelle, ou comme des paroles prononcées au nom du gouvernement britannique.

L'entrevue « pacifique » de Berlin continue toujours à porter ses fruits, dit l'*Avenir national* :

Nous avons dit hier que l'empereur de Russie mobilisait son armée. L'empereur d'Allemagne vient de donner l'ordre de fondre et de livrer, dans le plus bref délai, six cents canons de campagne, dernier modèle. Quant à l'empereur d'Autriche, il ne veut pas être en reste avec ses voisins, il vient d'augmenter les dépenses du ministère de la guerre, en se basant sur ce que, en présence de la situation des affaires en Europe, l'Autriche est obligée de parer à toutes les éventualités.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

des intérêts de la société moderne, le progrès social enfin, qui s'impose à tous. Il avait mystérieusement cheminé comme une sève féconde, par toutes sortes de canaux, sous l'empire, malgré l'empire, et à son insu. Sous la France qu'il gouvernait, et dans le silence trompeur de son régime, il s'était formé une France nouvelle qu'il ignorait complètement. Il se trouva que lors de la catastrophe, le peuple se sentit maître, apte à faire ses propres affaires ; il se dit qu'il n'avait plus besoin de ces tuteurs imbéciles et de ces tuteurs honteux qui lui avaient coûté tant de sang et de larmes.

Bien des esprits avaient déjà prévu et annoncé que de là viendrait la véritable émancipation, et que la société tenait de plus en plus à simplifier et à supprimer les rouages inutiles. M. Guizot avait écrit : « La société non gouvernée, la société qui subsiste par le libre développement de l'intelligence et de la volonté humaine, va toujours s'étendant à mesure que l'homme se perfectionne. Elle devient, de plus en plus, le fond de l'état social. » M. Renan, avant la chute de l'empire, avait présenté l'avènement de cet ordre de choses et son prochain triomphe lorsqu'il disait : « Notre temps est arrivé, pour la première fois, à concevoir une organisation sociale où l'initiative individuelle ayant toute liberté, l'Etat réduit à un simple rôle de police, ne s'occuperait ni de religion, ni d'éducation, ni d'art, ni de morale, ni d'industrie. » En d'autres termes, rompant avec les vieilles doctrines autoritaires, comme Fichte, MM. Guizot, Renan et tous les libres-penseurs prophétisaient et saluaient la venue du *self-government*, de cette anarchie de Proudhon, dont le terme, mal compris par eux, faisait bondir de colère les bourgeois de 1848.

Eh bien ! mieux encore que M. Thiers, car il n'a fait que lui obéir en partie, et peut-être à regret, c'est cette volonté de la France, cette capacité de faire ses affaires elle-même, qui a tout sauvé. Cette révolution dans les idées, préparée et amenée par mille causes diverses, par le bien comme par le mal, entrant dans le domaine des faits et s'en emparant, se traduisant en actes par des votes logiques et répétés, par la reprise du travail et le relèvement du crédit national ; c'est à elle que nous devons notre salut. Et ce grand mouvement, plus il sera laissé à lui-même, moins on verra le gouverner, plus il sera calme et fécond.

Écoute une fois, et pour me servir d'une image commune que vous voudrez bien me pardonner, monsieur, la société veut faire ses affaires elle-même, faire sa maison, sa cuisine et son lit ; elle sent qu'elle le peut ; elle est lasse des mauvais architectes, des valets pillards et des gargoniers.

La Révolution, cette fois, n'est pas à la surface et ne part point des sommets intellectuels, elle sort des profondeurs du sol, touche, embrasse, intéresse toutes les classes, émane de la conscience générale et ne s'appuie ni sur la force ni sur la terreur. Née du développement des intelligences, du jeu des besoins et des intérêts sociaux, elle ne sera ni violente ni emportée, parce qu'elle se sent juste et qu'elle se sait irrésistible.

SEVERUS.

On lit dans l'*Indépendant de l'Est* du 18 septembre :

On s'est un peu trop hâté d'annoncer le paiement du demi-milliard qui doit amener l'évacuation complète des départements de la Marne et de la Haute-Marne.

De l'ensemble de nos renseignements particuliers, corroborés d'ailleurs par les journaux allemands, il résulterait que la France a remis aux Prussiens, à Strasbourg, 1^{er} 39 millions en numéraire ; 2^o 400 millions de traites. Soit un total de 439 millions. Le gouvernement n'acquittera le reliquat que lorsque le délai de quinze jours, qui devra suivre ce dernier paiement avant l'évacuation, sera jugé suffisant pour assurer l'exécution complète et définitive des baraquements.

On parle beaucoup dans le monde politique européen du toast porté par le commodore Vausittart, commandant de la petite escadre anglaise venue au Havre pour saluer le président de la République.

Voici le texte authentique de ce toast :

« Messieurs, le sentiment public en Angleterre, je suis heureux de le dire, est, toujours plus que jamais, favorable à la France, à la belle France que nous aimons. Pour ma part, je suis heureux d'avoir été choisi pour venir représenter l'Angleterre sur vos côtes et saluer à son passage votre illustre président. Permettez-moi donc de boire à la belle France, à tous les chefs qui la dirigent et aux plus illustres de ses chefs, à M. Thiers. »

Le sous-préfet du Havre a ensuite porté ce toast :

Comme Français, je viens remercier le brave commandant du *Sultan* des sentiments d'estime et d'affection qu'il a manifestés à l'égard de notre pays.

L'hommage rendu par l'Angleterre au président de la République française est un hommage rendu à la nation tout entière, et nous y sommes d'autant plus sensibles que nous avons été plus malheureux.

Ce témoignage de sympathie nous fortifie et nous prouve que les deux grandes nations de l'Occident, bien que séparées par la mer, sont toujours heureuses d'entretenir entre elles les liens d'une cordiale amitié.

Je termine en buvant à Sa Majesté la reine et au peuple anglais.

M. Guillemaud, maire du Havre, prend la parole après le sous-préfet :

Après les paroles de M. le sous-préfet, représentant le gouvernement, je viens au nom de la population d'une grande cité, en rapports quotidiens avec l'Angleterre, porter un toast au peuple anglais, dont le Havre, plus qu'aucune autre ville de France, connaît et apprécie le caractère.

Avant de prendre congé de ses hôtes, le commodore anglais a bu de nouveau « à la vieille et à la nouvelle France! » en accompagnant ce toast des paroles de la plus vive sympathie pour notre pays.

On prétend que le cabinet de Berlin s'est ému de ces manifestations, et qu'il a fait demander à lord Grandville, par l'ambassadeur prussien à Londres, si les paroles prononcées par le commodore Vausittart devaient être considérées comme l'expression d'une opinion personnelle, ou comme des paroles prononcées au nom du gouvernement britannique.

L'entrevue « pacifique » de Berlin continue toujours à porter ses fruits, dit l'*Avenir national* :

Nous avons dit hier que l'empereur de Russie mobilisait son armée. L'empereur d'Allemagne vient de donner l'ordre de fondre et de livrer, dans le plus bref délai, six cents canons de campagne, dernier modèle. Quant à l'empereur d'Autriche, il ne veut pas être en reste avec ses voisins, il vient d'augmenter les dépenses du ministère de la guerre, en se basant sur ce que, en présence de la situation des affaires en Europe, l'Autriche est obligée de parer à toutes les éventualités.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

On écrit de Metz :

Un redoublement d'activité se remarque sur toute la ligne des travaux entrepris par les Allemands pour la construction d'un chemin de fer direct entre Strasbourg et Metz. Cette ligne emprunte la section de Strasbourg jusqu'à Saverne, puis court directement jusqu'à Saint-Avold, d'où elle emprunte jusqu'à Metz la section du chemin dit de Bavière. La voie est à peu près terminée, et on commence à construire les stations. Les ordres sont donnés pour que l'ouverture ait lieu avant la fin de l'année.

Feuilleton de la FRANCE RÉPUBLICAINE
20. — Commencé le 2 septembre 1872

LE COUSIN DU DIABLE

PAR
GONTRAN BOUVS
PREMIÈRE PARTIE

Le Diable & Journal
XI
UNE HOSPITALITÉ DIFFICILE
(Suite)

Guillaume et Nicolas les y attendaient de pied ferme. A défaut d'autres armes, ils se servaient de celles que leur avaient octroyées la nature, avec assez d'adresse pour éviter, durant cinq minutes, les atteintes dangereuses des coutelas. Ce que leurs poings, manœuvrés avec art, bisèrent de mâchoires, fendirent d'oreilles et enfoncèrent de pectoraux, est chose incalculable. Mais ce combat ne pouvait durer ; envahis par le nombre, ils devaient succomber tôt ou tard et il ne fallait rien moins qu'un miracle pour sauver les deux Wallons.

Ce miracle se manifesta.

Un fluide de la maison se dégorgea soudain en un tour, un torrent, une véritable cascade d'eau sale, gluante et grasseuse qui, tombant d'épouvante sur les ennemis, les contraignit à reculer en désordre.

L'auteur du prodige était Jacotte.

Aidée par l'apprenti, elle avait hissé au grenier un immense baquet réservé à des usages

domestiques, et elle l'avait vidé au bon moment.

Pais, tandis que les agresseurs, humiliés, saisis et trempés jusqu'aux os, se secouaient avec un ensemble risible, Denis se faufila entre les jambes archiboutées de Guillaume, lui mit en main une arcebuse, et tendit une rondache à Nicolas, s'accrochant lui-même d'une longue pertuisane.

Denis, en outre, s'était affublé d'une cuirasse qui, vraisemblablement, avait appartenu à un géant, car elle lui descendait aux jarrets, lui communicant ainsi un faux air de tortue dans sa carapace.

Barbé de la sorte, l'apprenti se jogaît invincible. C'est pourquoi, se dressant sur la pointe de ses souliers comme un coq sur ses ergots, il se mit à piailler, de son timbre le plus aigu :

— Venez ça, parpaillots !... Venez, lugue-nots, mes bons amis ! venez, mes jolis petits hérétiques ! venez vous faire trouver le cuir et tailler la croupière !

Les réformés n'avaient pas besoin de cet encouragement. Ils se rallièrent et s'élançèrent de nouveau, en criant :

— A sac, la maison, à sac !... mort aux mécréants !

— Silence et bas les armes !... cria soudain une voix sonore qui domina le tumulte.

Au son de cette voix vibrante comme un clairon, les calvinistes s'arrêtèrent, se turent et demeurèrent immobiles, inclinés devant deux hommes en robes noires qui s'avancèrent avec solennité.

C'étaient les pasteurs Charles et Ambroise Wille.

— Da quel droit vous vivez-vous à la colere ? dit alors Ambroise gravement ; de quel droit cherchez-vous à punir, lorsque moi, qui ai rega l'offense, j'ai déjà pardonné dans mon cœur ? Allez, dispersez-vous en paix. La vengeance n'appartient qu'au Seigneur Dieu.

— Dispersez-vous, frères ! répéta l'autre

ministre.

Les réformés hésitèrent ; mais bientôt, flechissant sous l'autorité de leurs chefs, ils s'éloignèrent lentement, à regret, en emportant leurs blessés.

Torture demeura le dernier. D'une main, il trottait sa joue meurtrie ; de l'autre, il menaçait Nicolas.

— Nous nous reverrons, gronda-t-il, mon aimable brasseur !

Je ne te le souhaite pas, séduisant savaient, riposta Pluquet.

Etienne disparut, et les ministres reprurent leur marche majestueuse, sans même jeter un coup d'œil sur les trois Tournaisiens, toujours campés, dans une attitude défensive, au seuil de la brasserie.

La rue resta vide.

Guillaume, Nicolas et Denis, stupéfaits d'un dénouement aussi brusque et aussi imprévu, se regardèrent et partirent d'un grand éclat de rire. Puis ils rentrèrent gaiement dans la salle basse.

— Eh bien ! s'écria Leubert en rabattant ses manches, quand je vous le disais, compère, que ces réformés ont du bon !

Cette apostrophe s'adressait à maître Cochefer.

Autant aurait valu l'adresser à une souche. Jean-Baptiste avait changé de position, il est vrai ; il avait croisé ses mains potelées sur son abdomen rebondi et appuyé son dos de léviathan au dossier du fauteuil. Mais il n'avait point cessé de dormir pour cela, au contraire. Il soufflait gracieusement des poils, comme on dit, et le contentement des consciences pures s'échappait sur ses grosses joues violettes.

— Ma foi, monsieur, dit Nicolas à don Diaz, vous l'échappez belle... et nous aussi. C'est le cas ou jamais de boire à nos santés réciproques.

Hidalgo essaya en vain de répondre ; un tremblement nerveux agitait tout son être ; il s'approcha cependant de la table et but avec

ses hôtes. On entendit ses dents entrechoquer le gobelet.

Peu édifiés sur le courage de l'étranger, Nicolas et Guillaume détournèrent les yeux sans affectation afin de lui laisser le temps de se remettre, et regardèrent l'apprenti qui, déprégné de sa cuirasse, se tordait dans les convulsions d'un vil rire.

— A quoi penses-tu ? lui demanda Leubert.

— A l'œil d'Etienne Torture, répliqua Denis, — à son nez surtout ! Quand le poing du patron en a pris mesure... Je l'ai vu grossir, se dilater, rougir, reluire et enfler... enlier !... le tout en moins de dix secondes. Ce nez va l'empêcher de rentrer chez lui, à moins qu'il ne fasse élargir la porte. Ah ! je donnerais gros pour que mademoiselle Madeleine rencontrât ce nez !

— Le fait est, Nick, que tu n'y a point mis de discrétion, dit le doyen en riant à son tour. Ventre-Mahom ! le pauvre diable va se bassiner les narines pendant quinze jours, ce qui retardera d'autant sa demande en mariage.

— A moins, continua Denis, à moins que Etienne, dans son impatience amoureuse, ne se présente, emmitouflé d'un empire, chez madame Dolores.

Diégo Diaz tressaillit et reposa son gobelet sur la table.

— Dolores !... c'est bien Dolores que tu as dit, enfant ?

— Oui, messire.

— Et qui désignes-tu de ce nom ?

Frappée de l'étrange intonation de sa voix, Guillaume et Nicolas examinaient l'hidalgo d'un air surpris.

— Pardonnez-moi ces questions, leur dit-il. Tout à l'heure, en traversant le Grand-Marché, j'ai cru reconnaître une jeune dame... que j'ai connue tout enfant... et à laquelle je porte un vif intérêt. Vous comprenez... une compatriote !

— Rien de plus naturel, fit le brasseur. Et vous croyez que celle dont nous parlons...

— Est la même, oui, je l'espère. Voyons, la vôtre est Espagnole, n'est-ce pas ?

— Oui.

— D'une grande beauté ?</

tion. Jamais l'instruction (l'instruction gratuite et obligatoire) et le travail n'ont été glorifiés en termes plus chaleureux et plus convaincants.

Voici la péroraison de ce discours : Continuez donc, mes amis, à-t-il dit, à travailler, à vous instruire, et les améliorations deviendront bien plus grandes encore. Il faut que l'instruction soit obligatoire, qu'elle devienne gratuite, il faut qu'elle ne soit pas confiée à ceux qui disent : Heureka les pauvres d'esprit, car le gouvernement des intelligences doit appartenir aux hommes qui ont intérêt à les développer et non à ceux qui disaient autrefois et qui diraient encore aujourd'hui, s'ils étaient les maîtres : Etiegnons les lumières.

A l'Eglise qui doit être libre chez elle, l'éducation chrétienne, la religion, les idées spirituelles, les mystères. A l'école qui doit être laïque, l'éducation civile, la science, la connaissance des hommes et des choses. (Applaudissements.) Le but, les pensées des congrégations ne sont pas nos nôtres, elles ne veulent pas que l'Etat s'assure de la capacité de leurs membres, et elles voudraient diriger nos écoles ! Non, non, c'est impossible. Il faut à nos enfants une éducation sérieuse, solide, morale, il est vrai, mais exempte de superstition. (Très-bien ! très-bien !) Il faut qu'ils sachent tout ce qu'il est possible de leur apprendre, car l'instruction est aussi nécessaire à l'homme que l'arme à un soldat. Sans elle, pas de liberté, pas d'autres jouissances que celles de la brute; pas de progrès, pas de droits, pas de devoirs, car, ne les connaissant pas, on ne peut ni les défendre, ni les remplir. (Très-bien !)

La République nous a donné l'ordre; elle donnera l'instruction à tous; elle sauvera la France par le respect des droits des uns et des autres, par la protection du travail, par la liberté, par l'équité. (Applaudissements. Cris de : Vive la République !)

A la fin du banquet qui a terminé cette fête agricole, le général Guillaumont a porté un toast à la République, en déclarant qu'elle existait de fait et qu'elle existerait bientôt de droit, attendu que les électeurs ne pouvaient s'arrêter à donner à de nouveaux représentants le mandat de la proclamer d'une manière définitive. Ces dernières paroles ont été couvertes d'applaudissements.

Nous ne serions pas inquiets de l'avenir de notre pays, si l'armée — dont l'immense majorité est feroce et républicaine, — comptait beaucoup de chefs amis des mêmes sentiments que l'honorable général Guillaumont.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de la France républicaine.

Paris, 19 septembre. Dans quelques heures M. Thiers sera à Paris; puisse la présence du président de la République devenir pour la noble ville si dénigrée et si calomniée le signal de la réparation qui lui est due et qui n'importe pas moins à la France entière qu'à elle-même.

L'exécution d'hier a produit l'impression la plus pénible dans tous les esprits. Il est évident que plus nous nous éloignons des sinistres événements de 1871, plus l'opinion publique désire que l'oubli et le pardon ensevelissent à jamais ces cruels souvenirs de notre histoire. Toute mesure qui rappelle les représailles et les colères de la première heure fut un pénible contraste avec la politique d'apaisement qui semble être désormais le programme de tous, à commencer par le gouvernement lui-même.

Durant son séjour à l'Élysée, M. Thiers signera un arrêté décidant la création du chemin de fer stratégique qui doit envelopper Paris; cette nouvelle voie aura un développement considérable; ainsi, elle enveloppera dans son circuit Poissy, Saint-Cyr, Ville-neuve-Saint-Georges, etc.

Tout l'intérêt de la situation actuelle se résume dans les manifestations isolées qui éclatent de toutes parts à Paris et en province. Au milieu du silence des débats parlementaires, on se rend mieux compte de l'écho que trouve dans les populations chacune de ces voix dont aucune parole ne nous échappe. La force des uns, la faiblesse et l'évanescence des autres se révèlent pleinement dans ces multiples manifestations, et c'est à ce titre qu'il mériterait d'être signalées.

L'incertitude, le désarroi apparaissent dans les discours du camp monarchique; tout d'abord nous voyons M. de la Rochette qui exhale ses gémissements dans l'Espérance du peuple, de Nantes. Sur un ton de Jérémie, M. de la Rochette déclare que c'est en fait de la société française, si le centre droit et la gauche radicale s'unissent ! Voyez-vous cela : M. Thiers est l'anté-christ et nous touchons à la fin du monde. Il est certain et moins que nous touchons à la fin de quelque chose, et certains groupes de l'Assemblée rentreront avant peu dans les ténèbres d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Une question : Ce M. de la Rochette qui fait tant de prédictions si lamentables est-il le même que M. de la Rochette, sportsman distingué, qui a, dans les courses, la spécialité de donner le signal des départs... Si cela est,

vous étiez menacés d'un malheur, vous ou quelqu'un de vos voisins... — Eh bien ! messieurs ? — Eh bien ! ce jour-là, pénétrez, à l'aube, dans la cathédrale Notre-Dame et déposez cet anneau sur l'autel de la Vierge. Dans les huit jours qui suivront, vous serez secourus par une main puissante, quoique invisible. Sur ces mots, Diégo Diaz salua et se retira précipité par l'arrière.

Les deux artisans se regardèrent, moitié riant, moitié sérieux. — Voilà un particulier qui me déplaît, malgré son talisman. — Encore, soupira Pluquet, encore si cet anneau, par sa vertu, pouvait rompre le guignon qui me poursuit ! — A propos, tu m'y fais songer ! s'écria le doyen. Et il se dirigea vers Jean-Baptiste. — Que vas-tu faire ? demanda le bras-seur. — Le réveiller, parbleu ! Cet animal-là n'a rien entendu de mon discours et je n'en veux point avoir le démenti, il l'entendra. — Oh ! c'est bien inutile, va ! Au moment décisif, la maison s'écroulera sur nos têtes, ou bien le plancher s'ouvrira sous nos pieds ! — C'est ce que nous allons voir. Guillaume savait maintenant par expérience que le bruit le plus assourdissant ne pouvait arracher Jean-Baptiste à son repos; aussi ne s'épouva-t-il point en états de voix. Il saisit le bonhomme par le collet de son habit, le souleva de son fauteuil, — entre-prise dont un géant de la force du doyen était seul capable, — et le secoua de la même façon à peu près qu'une ménagère secoue un tapis par la fenêtre.

— Voilà ! voilà !... on y va ! grommela l'hôtelier. — Pardon, je me croyais au Pot-à-Etain... — Eh bien ! demanda Guillaume, ce léger somme vous a-t-il rafraîchi, mon compère ?

sur le turf de la politique, M. de la Rochette n'a pas changé de rôle.

Faut-il mentionner l'impasse verbiage de M. de Falloux au comice agricole de Segré en Maine-et-Loire ? Le sire de Bourg-d'Iré n'est plus qu'un Machiavel fourbu, dont les paroles sèches n'éveilleraient l'attention de personne, si elles n'étaient le rôle politique de cet homme néfaste qui jeta le cri de guerre de juin : on éprouve un certain plaisir à entendre le gémissement désespéré de ces oiseaux nocturnes qui s'enfuient devant le soleil levant de la République.

Le pauvre M. Edouard Laboulaye, de plébisitaire mémoire a replongé dans le fameux encier sa plume des anciens jours, et le Journal des Débats va recevoir en un série de lettres le fruit de ses méditations libérales. L'auteur du Prince Caniche, à force d'y réfléchir, a fini par deviner que nous pourrions bien avoir besoin d'une constitution, et, ma foi ! il ne voit pas pourquoi on ne la ferait pas tout de suite, avec cette bonne Assemblée qui compte dans son sein M. de Belcastel et M. Gavardie, M. Dahirel et M. Rouher. Alons, M. Laboulaye, rendez l'encier...

Dans le parti républicain, on ne se perd pas en considérations apocalyptiques comme celles de M. de la Rochette, tortueuses comme celles de M. Falloux, quintessenciées comme celles de M. Laboulaye : on sait ce qu'on veut et on va droit au but.

Ainsi, le conseil municipal de Belfort écrit à l'unanimité à M. Thiers une adresse où il demande l'affermissement de la République; dans l'Allier, où huit conseillers généraux sur vingt-huit envoient hors séance une lettre au président pour réclamer ces trois choses : l'amnistie, la levée de l'état de siège, la dissolution de l'Assemblée. Chaque jour amène sur un point ou sur une autre de la France des manifestations semblables : cette heure, dont parle M. B. Saint-Hilaire où l'opinion décidera elle-même des destinées du pays, cette heure est venue, et elle se fait entendre à tous excepté aux sourds.

Le conseil général du Rhône vient de voter l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. Ce n'est donc pas seulement dans les rangs de la municipalité lyonnaise qu'on ne partage pas les tendresses de M. le préfet Cantonnet pour les congréganistes.

Pauvre municipalité ! elle semble toujours en grand péril, et le projet de démembrement est toujours suspendu sur elle comme une menace de mort. Ce serait encore là une de ces fautes graves auxquelles on doit se refuser à croire, tant qu'elles ne sont pas des faits accomplis.

A Paris, le gouvernement vient de supprimer les postes qui montaient la garde devant chaque mairie : c'est la preuve de sa confiance dans le calme et le bon sens publics. Il n'est pas admissible qu'il veuille, à Lyon, prendre des mesures exceptionnelles et alarmantes, qu'aucun péril sérieux ne justifie.

M. l'amiral Pothuau fait remercier le ministre de la marine d'Angleterre d'avoir envoyé deux frégates saluer M. Thiers au Havre. Ce fait a son importance : il prouve que la présence des navires anglais est bien due à une politesse officielle du gouvernement britannique, et non à la seule inspiration de quelques officiers, ainsi qu'on l'avait prétendu.

En faisant son rapport au conseil général de la Haute-Marne, le préfet de ce département, M. Grangier de la Marinière a pu déclarer que les Prussiens l'auraient complètement évacué à la fin d'octobre. Il paraît même très-possible que ce délai extrême sera devancé.

Les troupes allemandes ont quitté Epernay; mais on ignore si cette localité n'aura pas à en subir de nouvelles.

Il avait été question de l'ambassade de Hollande pour M. de Kératry, qui fut remplacé dans ce poste M. de Gabric, dont la situation est chancelante depuis le conflit qui a eu lieu entre lui et M. Lavertouj, notre consul général à Amsterdam. Mais M. de Kératry, dit-on, serait maintenant décidé à se retirer, pendant quelque temps, de la vie politique et à se reposer des émotions que lui a procurées son règne préfectoral à Marseille.

Le général de Cissé a commencé sa tournée dans les départements du Nord. Hier il a passé en revue la garnison d'Amiens.

Une décision du tribunal correctionnel de Lyon cause une certaine émotion. Elle a condamné, pour adultère, à un mois de prison, le lieutenant-colonel du 126^e de ligne.

La santé de M. Dupanloup est très-compromise : l'évêque-député souffre surtout d'une vive irritation de poitrine. Si son état ne s'améliore pas, il a exprimé l'intention de quitter l'Assemblée; il a montré, comme homme politique, des aptitudes assez médiocres pour que sa disparition ne laisse pas un vide bien sensible.

Tous les employés du chemin de fer de l'Est, qui étaient d'origine alsacienne ou lorraine, ont opté pour la nationalité française; — tous excepté un seul : ce renégat s'appelle d'un nom prédestiné, — Bazaine.

Nul incident nouveau et important n'a surgi dans l'affaire About. Le rédacteur en chef du XIX^e Siècle attend, dit-on, avec calme, l'issue d'une aventure dont la conséquence la plus certaine sera un peu de bruit autour de son nom, et une petite popularité momentanée.

Les élèves de l'Ecole normale viennent d'écrire à M. de Bismarck pour le prier de hâter, autant qu'il dépendra de lui, la délivrance

passant sous des arches fortifiées, pénétrait dans les enceintes de la cité et roulait paisiblement ses eaux entre deux rives verdoyantes. Le lieu était agréable et pittoresque; on s'y fit cru en rase campagne. (A et B, de rares habitations s'élevaient derrière des bouquets de saules et de peupliers. Quelques bestiaux paissaient sur les berges du fleuve; enfin, une douzaine de moulins bâtis sur pilotis dans le lit de l'Escaut, détachaient sur l'azur leurs silhouettes baroques de couleurs vives.) Durant la semaine, ce calme paysage s'égayait au tic-tac des roues et au frais murmure des écluses; mais ce jour-là, qui était un dimanche, tout se taisait hormis le bourdonnement des insectes; rien ne bougeait, hormis les coquilleux balancés par le vent dans les bûches, hormis les rapiées frissons qui ridaient la surface de l'eau. Echelonnés à de courtes distances, les moulins, immobiles et muets, semblaient rêveusement se mirer dans le courant. Le plus occupé d'entre eux se reliait au rivage par une passerelle volante, espèce de pont-levis qui pouvait s'abaisser et se lever à volonté. Or, ce moulin vaste, élégant, commode, était celui de maître Guillaume Leubert, ce blond et gigantesque doyen des mauniers dont nous venons de faire la connaissance chez son inséparable ami, le brasseur Nicolas Pluquet. Il était trois heures environ. Dans la principale chambre du moulin, deux jeunes femmes habillaient en l'absence de Guillaume. L'aînée paraissait avoir de vingt-deux à vingt-trois ans. Petite et blonde, elle avait le naissant embonpoint des beautés flamandes. De mignonnes fossettes constellaient ses joues roses, ses blanches épaules, ses mains potelées. Son sourire était charmant. Elle se rongeait dans ses étours du dimanche; elle contemplait avec un naïf or-

d'un écrivain qui a été l'un de leurs plus illustres devanciers sur les bancs de leur école.

LA RÉUNION DE TOURNAY

Le département de Saône-et-Loire, fidèle à ses traditions, est redevenu décidément un des grands foyers de la vie républicaine, dans la province. La population ne néglige aucune occasion d'affirmer en plein soleil sa foi politique.

Une réunion de plus de deux mille citoyens avait lieu dernièrement à Tournay, sur l'invitation des membres du Cercle du Travail de cette ville. Le bureau était présidé par M. Bessard, maire de Tournay, conseiller et membre de la commission départementale. MM. H. de Lacrolette, Ch. Boyssat, Ch. Rolland, députés de Saône-et-Loire, Ferroillat, député du Var, ainsi qu'un certain nombre de conseillers généraux s'étaient rendus à l'appel qui leur avait été adressé. Des discours très-applaudis ont été prononcés par M. Ch. Rolland, M. de Lacrolette, M. Ch. Boyssat, M. Alfred Mahey, président du conseil général, et par M. Ferroillat. La nécessité de la dissolution, tel a été le thème principal développé par les orateurs aux applaudissements de l'assistance.

« Sans doute, a dit M. Boyssat, la patience nous est commandée par les circonstances tout autant que la prudence et la mesure. — Mais toute patience a ses limites assignées par la raison même. — Or, il faut bien le proclamer, la République trouve à cette heure, en face d'elle, un obstacle considérable, qui, s'il demeurait là, sur notre chemin, pourrait arrêter notre char, ou le briser peut-être, ne fut-ce que pour un instant. — Cet obstacle, c'est l'Assemblée nationale siégeant à Versailles ! (Vifs applaudissements.)

« En droit, ses pouvoirs sont expirés. — En fait, son impuissance se séduit de tous ses actes. — Et cependant, préoccupée par je ne sais quelles espérances chimériques et dangereuses, l'Assemblée nationale s'obstine dans une œuvre négative, dans une œuvre impossible, qui lie le pouvoir exécutif et qui entrave la nation.

« Je n'hésite point à le dire, il faut demander hautement la dissolution de l'Assemblée nationale et la nomination aussi prochaine que possible de mandataires nouveaux qui, munis des pouvoirs de la France et armés, sans nul doute, de sentiments profondément républicains, institueraient enfin ce régime de grandeur, de liberté, de travail, d'ordre, de civilisation généreuse et puissante qui est le régime nouveau, le régime républicain. »

Cette imposante manifestation s'est accomplie du commencement à la fin au milieu du plus grand calme. Nous ne pouvons que nous réjouir profondément de ce réveil de la vie politique parmi nos populations agricoles. Elles se rendent parfaitement compte, maintenant, du but à atteindre : la substitution de la vraie République à la République sans républicains, et rien ne saurait prévaloir désormais contre leur ferme volonté d'obtenir ce résultat, qui est la condition même du salut de la France.

Le comice agricole de Charost, dans le département du Cher, a terminé sa séance annuelle aux cris de : « Vive la République ! » On remarqua au banquet de clôture le préfet du département, M. Lamy, maire de Charost, M. Henri Brisson et M. Ernest Duvergier de Hauranne, députés. M. Henri Brisson a prononcé un discours plein de patriotisme et de bon sens, fréquemment interrompu par les applaudissements de l'auditoire. Il nous est impossible de tout citer. En voici un passage :

« Je ne veux pas prendre de détours, je ne cherche pas de prétextes. Je vous entretiens directement de politique, parce que c'est un entretien salutaire, indispensable, parce que vous savez trop ce qui vous en a coûté d'avoir vécu vingt ans isolés de la politique. (Où ! où ! très-bien !)

« En de telles circonstances, M. Casimir Périer déclare qu'il est arrivé à cette conviction, qu'il a vu sans arrière-pensée et dans toute la sincérité de son cœur, à savoir que « la République est le seul gouvernement capable de préserver la France d'une crise anarchique qui conduirait infailliblement au rétablissement du despotisme. »

« Depuis un siècle, ajoute-t-il, la France a essayé toutes les formes de gouvernement excepté une République régulière, loyalement acceptée par la majorité de la nation et fidèlement servie par ceux auxquels le pouvoir est confié.

« La République actuelle est précisément ce gouvernement que la France n'a jamais possédé, parce qu'elle ne l'a jamais essayé. Aujourd'hui sa volonté est formelle; elle veut se gouverner elle-même sans roi; elle veut gérer ses propres affaires sans la tutelle d'un Bourbon quelconque; voilà ce que M. Casimir Périer entend par une République régulière, un gouvernement fonctionnant librement par la volonté libre et l'effort régulier d'un grand peuple.

« Tel est le gouvernement que je recommande de jour en jour avec plus d'autorité à la sympathie de l'Angleterre et au bon sens de la nation française.

Le pied de la Vierge

On ne saurait trop admirer la puissance de charlatanisme des fabricants de reliques, des

pour nous les conseils municipaux, les conseils généraux, parce que le parti démocratique tout entier la demande, et parce que certains chefs même de la majorité de l'Assemblée se rendent compte qu'elle est nécessaire. Ecoutez ce que dit l'un d'eux, M. Babin, dans son *Traité théorique et pratique de droit public et administratif* : « L'obligation de l'enseignement primaire n'est pas une question de l'ordre politique ou économique; c'est une question de morale, dont la solution serait bien placée au code civil, sous la rubrique des *droits et devoirs* des parents envers leurs enfants. »

« Quoi ! l'obligation est une question de morale, et nous ne l'obtiendrions pas ! (Très-bien ! très-bien !)

Avec l'obligation, M. Brisson demande la gratuité et la laïcité. Dans le programme de la République définitive, il place encore l'impôt sur le revenu, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le service militaire obligatoire pour tous. Ces idées sont accueillies avec une grande faveur du comice agricole de Charost.

M. Brisson termine en protestant avec énergie contre tout amoindrissement du suffrage universel, et ses derniers mots, dit l'*Union républicaine* de Bourges, sont couverts de bravos et d'applaudissements prolongés. (Siècle.)

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE JUGÉE EN ANGLETERRE

Le *Daily News*, un des premiers journaux de Londres et qui jouit d'une influence considérable en Angleterre à raison de ses attaches avec le gouvernement anglais, vient de publier sur notre état politique un article qui a produit une très-vive sensation de l'autre côté du détroit. Nos lecteurs nous sauront gré de le reproduire :

« Si l'est un vérité sur laquelle les meilleurs esprits soient d'accord, c'est que la République française est décidément consolidée. A. M. Casimir-Périer peut ne pas être un aussi grand homme que son père, le célèbre ministre de Louis-Philippe, mais il est assurément un des hommes d'Etat les plus remarquables de la France, et son acceptation formelle et raisonnée de la République, comme du meilleur gouvernement que les Français puissent se donner, est un événement dont il est difficile d'exagérer l'importance.

Par son éducation, par ses traditions, par tout son passé, M. Casimir-Périer était un orléaniste. Il protesta contre le coup d'Etat du Deux-Décembre et fut, en conséquence, arrêté et emprisonné au Mont-Valérien, d'où il ne sortit que pour rentrer dans le calme de la vie privée. Mais le jour où l'empire succomba sous le poids de ses erreurs et de ses crimes, il fut un de ceux qui pensèrent que l'heure était venue de préparer le retour de la monarchie constitutionnelle, sous des princes de l'ancienne maison royale de France.

Aujourd'hui, il reconnaît que cette espérance n'était qu'une illusion. Il déclare lui-même que la seule base possible d'une restauration de la monarchie était une entente entre les partis monarchiques et entre les prétendants eux-mêmes. Mais il voit qu'il est impossible de concilier les droits et les intérêts de la nation avec l'honneur des princes dont il s'agit. Voilà pourquoi il faut, dit-il, renoncer à l'idée d'une restauration.

« En vérité, des princes dont l'honneur ne peut s'accorder avec les droits et les intérêts d'une nation, n'ont rien de séduisant pour elle, et ne lui réserveraient qu'une dangereuse expérience.

« En de telles circonstances, M. Casimir Périer déclare qu'il est arrivé à cette conviction, qu'il a vu sans arrière-pensée et dans toute la sincérité de son cœur, à savoir que « la République est le seul gouvernement capable de préserver la France d'une crise anarchique qui conduirait infailliblement au rétablissement du despotisme. »

« Depuis un siècle, ajoute-t-il, la France a essayé toutes les formes de gouvernement excepté une République régulière, loyalement acceptée par la majorité de la nation et fidèlement servie par ceux auxquels le pouvoir est confié.

« La République actuelle est précisément ce gouvernement que la France n'a jamais possédé, parce qu'elle ne l'a jamais essayé. Aujourd'hui sa volonté est formelle; elle veut se gouverner elle-même sans roi; elle veut gérer ses propres affaires sans la tutelle d'un Bourbon quelconque; voilà ce que M. Casimir Périer entend par une République régulière, un gouvernement fonctionnant librement par la volonté libre et l'effort régulier d'un grand peuple.

« Tel est le gouvernement que je recommande de jour en jour avec plus d'autorité à la sympathie de l'Angleterre et au bon sens de la nation française.

Un café-concert avait affiché une séance d'impression par le poète X...

La police intervint : — Notre devoir, dit l'agent... — Ne craignez rien, répond le poète, je vous promets de ne toucher ni à la politique, ni à la religion. — N'empêche, répliqua l'agent, il nous

qu'il se modestes joyaux, sa robe de taffetas et surtout ses petits pieds qui, grâce à un jupon court, apparaissaient frétilants dans leurs bas de soie rouge et dans leurs souliers de velours noir. On la nommait Jeanne Leubert. Le beau meunier Guillaume était son mari. Quant à sa compagne, elle s'appelait Madeleine Cochefer, et c'était la fille du brave écuier Landry.

Landry, on se le rappelle, avait, en expirant, recommandé Madeleine à sa noble maîtresse. Celle-ci dès son arrivée à Tournay, s'enquit de l'orpheline, la recueillit dans sa maison, lui fit donner une éducation complète et la traita désormais, non comme une suivante, mais comme une sœur.

« Madeleine avait reconnu les bienfaits de sa protectrice en lui devenant indispensable. En effet, Mme de Thun, indolente comme la plupart des méridionales, répugnait aux soins, aux tracasseries, à la continue surveillance que nécessitait un grand train de vie. La jeune fille, au contraire, étant d'un pays où les femmes sont d'excellentes ménagères à leur sortie du berceau.

« La comtesse abdiqua le gouvernement de sa maison en faveur de sa favorite, et elle n'eut point à s'en repentir. C'était pourtant chose assez difficile à régir cette immense fortune du comte Godefroy, avec ses domaines sans nombre, ses fermes, ses forêts, ses métairies, son hôtel princier à Tournay et ses quatre ou cinq châteaux où grouillait tout un monde de valets, de pages, d'écuers, d'hommes d'armes, de chevaux et de chiens !

« Ajoutons que la famille de Thun avait à soutenir un antique renom de faste et de magnificence. Son hospitalité était proverbiale, ses libéralités allaient jusqu'à la prodigalité. On jouait comme à la passion. On s'amusait à la jeuque jusqu'au plaisir; d'un bout de l'année à l'autre, ce n'était chez eux

brocanteurs de miracles et de tous les effrontés mystificateurs qui s'engraissent de la bêtise humaine. Il n'est pas d'idée, il n'est pas de conception, si excentrique et si stupide qu'elle soit, devant laquelle on ne le voie reculer quand ils pensent en tirer parti.

Ils nagent dans l'aburde et le genre carnavalesque comme le poisson dans la rivière; ils font perdre l'argent des gageures contre le bon sens et l'usage; et, d'ailleurs, ils les gagnent toujours, car sans qu'ils trouvent constamment des dupes et des croyants pour avaler et payer leurs énormités.

A côté des grandes opérations, des puissantes machines comme la Salette et Lourdes, ils répandent, ils propagent, comme une menue monnaie, de petits prodiges et des fables pour l'abaissement des simples, au moyen d'une pluie de feuilles volantes dont les campagnes surtout sont inondées.

« On nous en adresse un spécimen étonnant; c'est la *mesure du pied de la sainte vierge* « prise sur sa véritable chaussure. » Cette mesure est figurée par des points formant une sorte d'ovale allongé. A l'intérieur sont imprimées les explications, invocations, etc. Quiconque baise trois fois ce tracé en récitant autant d'*Ave Maria*, est assuré de trois siècles d'indulgences; on peut répéter indéfiniment cette opération et capitaliser ainsi autant de siècles d'indulgences que l'on veut.

Cette pièce qui, par parenthèse, ne porte point de nom d'imprimeur, contient encore d'autres facéties de cette sorte, mais nous sommes vraiment confus de nous livrer à cette analyse.

« N'est-il pas humiliant pour notre pays, en effet, qu'on nous juge assez déprimés pour importer chez nous les plus ignobles supercheries de l'Italie cléricale, que l'Italie elle-même rejette avec dégoût. Voilà l'éducation que le cléricalisme donne au peuple. On comprend pourquoi il s'oppose avec tant de passion à l'instruction obligatoire. (Progrès du Nord.)

ÉCHOS

M. Veillot s'est chargé de nous raconter le miracle de Lourdes. Une petite fille de quatorze ans vit une figure noble et belle qui lui dit : Je suis l'Immaculée-Conception. Un dogme qui est une figure, une figure qui est un dogme. L'Immaculée-Conception qui a un nez, une bouche et des yeux ! C'est encore plus bête que nous ne le supposions. (Charivari)

— Moi je crois aux miracles, nous disait hier M. X, un brave homme aussi religieux que naïf. — En avez-vous vu ? lui demandâmes-nous. — Certainement. Et tenez, l'eau de la Salette a produit sur moi un miracle vraiment inouï.

— ConteZ-nous cela. — J'étais désolé de n'avoir pas d'enfant, je pars avec ma femme en pèlerinage à la Salette, et en revenant elle était mère. — Pas possible ! — Vous pouvez le demander à M. Gustave, un de mes amis, un garçon très-pieux qui nous a accompagnés dans ce pèlerinage pour joindre ses prières aux miennes.

On raconte que lorsqu'on a conduit M. About à la prison de Strasbourg, on lui a pris sa montre au greffe. Comment... encore ! Les compagnies de chemins de fer ont toutes organisé des compartiments réservés : 1^o Pour les fumeurs, 2^o Pour les dames seules, 3^o Pour les chiens. Nous allons avoir, paraît-il, une quatrième catégorie de compartiments. — Et pour qui ? — Parbleu ! pour les jésuites. Très-utile, celui-là.

Un vieillard, qui est né sous le règne de Louis XVI, disait hier pour accentuer la vivacité d'un souhait qu'il formulait : — Je donnerai trente ans de ma vie pour voir cela. — Trente ans ! lui dit quelqu'un, êtes-vous bien sûr d'avoir de quoi payer ? — Parbleu ! dit le vieillard, je parle des années que j'ai et pas de celles qui me restent à vivre. Un honnête homme n'engage pas ce qu'il n'a pas encore.

De médecin à client, tableau d'après Gygès : Le docteur M... a fait une visite à Calino. Ne recevant aucun argent, il se décide à lui écrire : Doit M. Calino à M. le docteur M... une visite — 5 fr. — Que me réclame-t-il là ? s'écrie notre ami, il y a longtemps que je le lui ai rendue, sa visite.

Un café-concert avait affiché une séance d'impression par le poète X... La police intervint : — Notre devoir, dit l'agent... — Ne craignez rien, répond le poète, je vous promets de ne toucher ni à la politique, ni à la religion. — N'empêche, répliqua l'agent, il nous

que fêtes, bals, festins, tournois, courses de bagues, chasses et réunions splendides. Or, quelle pléiade de gens soit une fortune, elle dure peu lorsque le gaspillage s'en mêle. Par bonheur, Madeleine eut la haute main sur les intendants et sur les majordomes; rien ne fut échappé à son contrôle. Aussi, malgré les folles prodigalités de Godefroy, tout grand seigneur pour avoir compté, malgré l'insouciance de Dolores, trop éprise de son mari pour s'occuper d'autre chose que de son amour, les revenus du comte ne diminuaient point.

« Landry, on le voit, avait légué un trésor à ses maîtres, un trésor de dévouement, de fidélité, d'attachement inébranlable. Chose merveilleuse ! Cette petite fée protectrice de la maison de Thun, comptait, dix-sept ans à peine. Elle n'était point jolie; elle était atrayante.

« Sa physionomie mobile, et cependant toujours sereine, offrait un singulier mélange de finesse et de candeur, de bienveillance et de fermeté, de réflexion et d'enjouement. Elle était rose, mais à la façon des portraits du Tien et du Véronèse. Ce jour-là, son abondante chevelure ondulait en masses plissées à la mode espagnole. La comtesse avait elle-même présidé à cet arrangement, car, toute malheureuse qu'elle était en Espagne, Dolores aimait les souvenirs de sa patrie.

« Cette coiffure serait fort bien à Madeleine. Elle le dégageait son front pur et faisait ressortir ses beaux yeux noirs, calmes et profondes. Ajoutons que la famille de Thun avait à soutenir un antique renom de faste et de magnificence. Son hospitalité était proverbiale, ses libéralités allaient jusqu'à la prodigalité. On jouait comme à la passion. On s'amusait à la jeuque jusqu'au plaisir; d'un bout de l'année à l'autre, ce n'était chez eux

que fêtes, bals, festins, tournois, courses de bagues, chasses et réunions splendides. Or, quelle pléiade de gens soit une fortune, elle dure peu lorsque le gaspillage s'en mêle. Par bonheur, Madeleine eut la haute main sur les intendants et sur les majordomes; rien ne fut échappé à son contrôle. Aussi, malgré les folles prodigalités de Godefroy, tout grand seigneur pour avoir compté, malgré l'insouciance de Dolores, trop éprise de son mari pour s'occuper d'autre chose que de son amour, les revenus du comte ne diminuaient point.

« Landry, on le voit, avait légué un trésor à ses maîtres, un trésor de dévouement, de fidélité, d'attachement inébranlable. Chose merveilleuse ! Cette petite fée protectrice de la maison de Thun, comptait, dix-sept ans à peine. Elle n'était point jolie; elle était atrayante.

« Sa physionomie mobile, et cependant toujours sereine, offrait un singulier mélange de finesse et de candeur, de bienveillance et de fermeté, de réflexion et d'enjouement. Elle était rose, mais à la façon des portraits du Tien et du Véronèse. Ce jour-là, son abondante chevelure ondulait en masses plissées à la mode espagnole. La comtesse avait elle-même présidé à cet arrangement, car, toute malheureuse qu'elle était en Espagne, Dolores aimait les souvenirs de sa patrie.

aut le manuscrit d'avance. La séance ne put avoir lieu.

Déserteurs.

Nous lisons dans la *Feuille du Village* : Si les désertions devant l'ennemi ont été nombreuses pendant la guerre de 1870-1871, les arrestations sont très-nombreuses aussi. Arrêté un peu partout des mobiles et autres mobilisés, prévenus de désertion devant l'ennemi, les condamnations vont leur train. Dernièrement a été condamné deux mobilisés dans l'Hérault, à être arrêtés dans l'Orme, à Alençon même, si nous mes bien renseignés, un ancien capitaine de cavalerie sous la même inculpation.

D'après nos renseignements, le capitaine en question se nommerait Thomas; il aurait été arrêté chez l'inspecteur primaire.

Nous ne connaissons pas le capitaine Thomas, mais nous savons qu'il se trouvait naguère, à Alençon, un rédacteur de ce nom dans un journal bonapartiste. Serait-ce le même ? Bientôt nous le saurons.

La *Feuille du Village* ne se trompe pas. Le capitaine qui a été arrêté est bien M. Thomas, rédacteur en chef et propriétaire-gérant du *Courrier de l'Ouest*, journal bonapartiste même après Sedan.

CHRONIQUE RÉGIONALE LYON ET LE RHONE

LES DÉSERTEURS

Il court en ville d'étranges rumeurs. On prétend que l'affaire de l'escadron de cavalerie de la 4^e légion du Rhône est étouffée grâce à de puissantes interventions que M. le général Bourbaki se refuse à donner la suite qu'elle comporte. Nous n'en voulons rien croire. Mais commentons par rappeler et préciser les faits en quelques mots.

« Un nombre des individus figurant sur le registre des réfractaires établi tout d'abord par les soins de la préfecture, figureraient que-uns des volontaires (!) inscrits sur les contrôles de l'escadron de cavalerie de la 4^e légion.

« On sait que sur cent et quelques cavaliers que comptait cet escadron, neuf seulement sont partis avec leur légion.

« Au lieu donc d'avoir à statuer sur un simple délit d'insoumission, la commission d'enquête, présidée par M. le général commandant la place de Lyon, s'est trouvée dans la nécessité de procéder à une première instruction sur les faits les plus graves, tels que rébellion, désertion sur un territoire en état de guerre, etc. — 78 cavaliers de l'escadron ont été impliqués dans les poursuites.</

il en doit informer le ministre de la guerre par un rapport dûment motivé. Comment et en quels termes le général Bourbaki pourrait-il faire rédiger un rapport dans l'affaire en question ?

On oublie sans doute que le colonel commandant la 4^e légion du Rhône, dont on a provoqué l'intervention, auquel on a réclamé coup sur coup plusieurs rapports, ne consentait point à jouer le rôle de dupe dans cette indigne comédie.

Un journal qui fut le Courrier de Lyon et n'est plus que la feuille du sieur Pérussel, contenait, dans son avant-dernier numéro, des insinuations qui avaient pour but de faire supposer que la France républicaine a des attaches municipales.

Un groupe statuette, en terre cuite, par Carpeaux, est exposé, rue de Lyon, dans le magasin de MM. Pascalon et Cie.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. L'élection pour la nomination des membres du jury de l'Exposition universelle de Lyon aura lieu irrévocablement le 21 de ce mois; le scrutin restera ouvert jusqu'au 24 inclusivement.

Le trop aimable Salut public, qui n'a jamais été de gracieux à dire, s'exprime ainsi dans l'un de ses derniers numéros : « Tous les instituteurs seront remplacés, ceux qui ne le seront pas sont les indignes. »

7 fr. 60. Rouel, rue Crequi, 135, 50 c. — Entièrement civil du citoyen Bonni, 36 fr. 70 c. — Total jusqu'à ce jour, 635 fr. 30 c.

- Liste des collecteurs du 6^e arrondissement. Citoyen Louvat, rue Godefroy, 17. — Vincent, avenue de Noailles, 43. — Perraut, rue Duguesclin, 97. — Joillet, rue de Sèze, 116. — Bouvier, rue Tête-d'Or, 68. — Curton, rue Masséna, 41. — Delorme, rue Ney, 37. — Damiau, rue Suchet, 15. — Glout, rue Bugeaud, 155. — Tillat, rue Moncey, 210. — Perret, rue Créqui, 139. — Vial, rue Bugeaud, 154. — Gache, rue Madame, 41. — Contreville, rue Duguesclin, 129. — Tonny Loup, rue Monsieur, 14. — Tournissand, rue Madame, 39. — Henri Brunel, rue Monsieur. — Badolle, cours Vitton, 58. — Lamartinière, rue Garibaldi, 23. — Mirouët, rue Ney, 74.

- Liste de souscription reçue chez le citoyen Langlade, pour l'enseignement libre et laïque. Du citoyen Berger, collecte faite par le citoyen Martin, le 4 septembre, au cercle des Travailleurs, rue Dumesnil, 24. 24 fr. 30. Le 7 septembre, des mêmes. 51 50. Du citoyen Klein. 10. Du citoyen Brunon, collecte faite à l'atelier Dumas et Co, rue Vauban, 38. 4. Du citoyen Toquet. 5. Du citoyen Callet, produit de quarante-deux souscriptions faites dans le 4^e arrondissement. 43 75. Du citoyen Collob, collecte faite au sercle des Amis-des-Arts. 8 15. Du citoyen Poulet, collecte faite à un enterrement. 7 30. Collecte faite à l'enterrement civil du citoyen Frydrick. 10 15. Total. 166 fr. 15.

Rectification. — Dans la première liste, les citoyens Dolbeau, Boivivant, Pacet, Duclos et Nérard ont versé 50 fr., au nom de l'ex 5^e compagnie du 9^e bataillon de la garde nationale. Cette somme a été portée à tort au nom seul du citoyen Dolbeau.

M. le docteur Brochard, dans l'inspection qu'il vient de faire des crèches, a constaté que, contrairement au règlement, un grand nombre d'enfants reçus dans ces établissements ne sont pas vaccinés. Les parents dont les enfants sont dans ce cas sont invités à les faire vacciner immédiatement, ainsi que le règlement l'exige.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. L'élection pour la nomination des membres du jury de l'Exposition universelle de Lyon aura lieu irrévocablement le 21 de ce mois; le scrutin restera ouvert jusqu'au 24 inclusivement.

Le trop aimable Salut public, qui n'a jamais été de gracieux à dire, s'exprime ainsi dans l'un de ses derniers numéros : « Tous les instituteurs seront remplacés, ceux qui ne le seront pas sont les indignes. »

On nous prie d'annoncer que le tirage de la loterie des jeunes aveugles de Lyon — dont toutes les lots sont des machines à coudre offertes par la compagnie Singer, de New-York — est retardé, par suite de circonstances imprévues. Il aura lieu irrévocablement le 19 octobre prochain, dans une des salles de l'Exposition.

L'hospice de l'Antiquaille, comme atteints de folie. Ce sont les nommés Severon, Yvan, âgé de 22 ans, ouvrier boulanger, et Cucherat, Alexandre, âgé de 37 ans.

C... a rencontré la fille G... à la vogue de Perrache. Cette fille, rougeuse de bas-étage, se disait poursuivie par des malfaiteurs. C... lui a offert gaillardement son bras, en vrai chevalier français. Mais une fois au bras de ce cavalier improvisé, la donzelle fait du tapage et amène le public de la vogue, y compris les urbains qui emmènent le couple au bureau de police.

On se croirait au beau temps de l'invasion. Il y a quelques jours, une pendule disparaissait d'un hôtel; depuis, les vols de montres se multiplient avec une persistance étonnante. Hier, encore, on a volé une montre à un caporal caserné rue de la Reine, et une autre à un ouvrier bijoutier, nommé Dod.

Une jeune dévidieuse, Marie L., âgée de 19 ans, emploie son temps à tout autre chose que le dévidage. Elle passe une revue des malles et des armoires de ses voisins.

Un pauvre crocheteur a été volé jeudi d'une somme de 100 francs en billets de banque, toutes ses économies. Une enquête est ouverte.

Une jeune dévidieuse, Marie L., âgée de 19 ans, emploie son temps à tout autre chose que le dévidage. Elle passe une revue des malles et des armoires de ses voisins.

Un instant plus tard, la montre était placée et Fessy aussi... à la Permanence.

Le trop aimable Salut public, qui n'a jamais été de gracieux à dire, s'exprime ainsi dans l'un de ses derniers numéros : « Tous les instituteurs seront remplacés, ceux qui ne le seront pas sont les indignes. »

On nous prie d'annoncer que le tirage de la loterie des jeunes aveugles de Lyon — dont toutes les lots sont des machines à coudre offertes par la compagnie Singer, de New-York — est retardé, par suite de circonstances imprévues.

On nous prie d'annoncer que le tirage de la loterie des jeunes aveugles de Lyon — dont toutes les lots sont des machines à coudre offertes par la compagnie Singer, de New-York — est retardé, par suite de circonstances imprévues.

Le prix est fixé à 3 fr. 50 c. Si vous ou vos amis vous proposez d'y assister, vous êtes priés de faire parvenir vos noms et vos adhésions, au plus tard mercredi soir, au bureau du Patriote savoyien, à M. Ménard, secrétaire du Comité du banquet, afin que nous puissions vous réserver des places.

Les membres de la commission d'organisation : Bal Joseph, conseiller municipal. — Canet Marcellin, id. — Challier Etienne, id. — Champod, président de la Société des Arts et Métiers. — Chapot, chamoiseur. — Cousset fils, avocat. — Chevallat Bernardin, conseiller général. — Gillet Etienne, président de la Société de l'Union. — Götterland, pépiniériste, conseiller municipal. — Götterland, propriétaire, id. — Guillard, député, id. — Guiter, député, id. — Jamet Laurent, id. — Longoz, Gabriel, id. — Louis Joseph, id. — Lubin, adjoint au maire de Chambéry. — Marchand, conseiller d'arrondissement et conseiller municipal. — Ménard, imprimeur. — Michard, conseiller municipal. — Parent, député, id. — Porraz, président de la Société des Cordonniers. — Python, Jean-Jacques, président du conseil général. — Reissard, adjoint au maire de Chambéry. — Voiron, Jean, conseiller municipal. — Viallet, id.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

italienne, auprès de laquelle nous paraissions froids et compassés. La salle se remplit de plus en plus; tout au fond, un grand nombre d'étudiants venus là un peu pour entendre, beaucoup pour se montrer les célébrités médicales.

Le prix est fixé à 3 fr. 50 c. Si vous ou vos amis vous proposez d'y assister, vous êtes priés de faire parvenir vos noms et vos adhésions, au plus tard mercredi soir, au bureau du Patriote savoyien, à M. Ménard, secrétaire du Comité du banquet, afin que nous puissions vous réserver des places.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

italienne, auprès de laquelle nous paraissions froids et compassés. La salle se remplit de plus en plus; tout au fond, un grand nombre d'étudiants venus là un peu pour entendre, beaucoup pour se montrer les célébrités médicales.

Le prix est fixé à 3 fr. 50 c. Si vous ou vos amis vous proposez d'y assister, vous êtes priés de faire parvenir vos noms et vos adhésions, au plus tard mercredi soir, au bureau du Patriote savoyien, à M. Ménard, secrétaire du Comité du banquet, afin que nous puissions vous réserver des places.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

DÉPÊCHES DE CE SOIR

Le congrès international déclare que le conseil général a gravement compromis la Société en causant la désunion dans les rangs du congrès.

Le prix est fixé à 3 fr. 50 c. Si vous ou vos amis vous proposez d'y assister, vous êtes priés de faire parvenir vos noms et vos adhésions, au plus tard mercredi soir, au bureau du Patriote savoyien, à M. Ménard, secrétaire du Comité du banquet, afin que nous puissions vous réserver des places.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

ESPAGNE

Aux Cortès, M. Ulloa combat les élections en général et critique la circulaire électorale. Il dit que la persécution de M. Sagasta par M. Zorilla est caractéristique.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

FAITS DIVERS

On lit dans le Moniteur de la Meurthe et des Vosges : On voit sur le champ de bataille de Wœrth, un arbre isolé, un gros vepre, entouré d'une balustrade en bois. Il porte un écriteau grossier sur lequel on lit ces mots : « Observatoire de la bataille de Wœrth, 6 août 1870. »

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

BOURSE DE LYON

20 SEPTEMBRE. La bourse est aujourd'hui absolument dépourvue de tout intérêt; il a suffi de quelques minutes pour remplir les ordres de la clientèle. Pourtant les cours sont fermes au-dessus de Paris.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

DÉPÊCHES

ITALIE. Rome, 18 septembre. M. de Bourgoïn arrivera demain. L'Opinion reçoit de Vienne l'avis que l'on fait des instances auprès de M. Andrássy afin d'obtenir ses bons offices auprès du gouvernement italien, dans la question des corporations religieuses et spécialement pour les maisons des généraux.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

PROCÉDÉS CONGRÉGANISTES

On écrit en effet de Savigny au Républicain d'Indre-et-Loire : La commune de Villeperdue a une école mixte de garçons et de filles, dirigée par des sœurs. Il y a déjà plusieurs années, on avait imaginé dans cette école un singulier moyen de punition, pour corriger les enfants indisciplinés.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

VARIÉTÉS

CONGRÈS MÉDICAL DE LYON

Séance du 19 septembre 1872. Depuis midi et demi, la salle des séances est envahie par les membres du congrès. Le bureau est à son poste, mais l'honorable président, M. Diday, attend, pour déclarer la séance ouverte, que MM. les honorables aient terminé leurs turbulentes opérations.

DÉPARTEMENTS

SAVOIE. — Le banquet qui doit avoir lieu à Chambéry, le 22 septembre — banquet auquel assistera M. Gambetta — a tous les caractères d'un banquet privé.

pour porter les pains aux clients de cette maison. Plusieurs fois D. l'avait accosté et lui avait fait certaines propositions qu'il avait toujours repoussées avec indignation.

Il se passa-t-il alors entre eux ? C'est ce que l'instruction révélera. Toujours est-il que, peu d'instants après, le malheureux jeune homme tombe évanoui et atteint d'un coup de couteau dans le bas-ventre.

Les oiseaux qu'il ne faut pas détruire :

La buse mange, en un an, plus de 4,000 rats, souris et mulots. La pie fait justice des insectes destructeurs du bois.

Des lettres de Topeka (Kansas), annoncent qu'un affreux massacre vient d'être commis par les Indiens dans le Colorado.

Mais pour une raison inexpliquée, cette escorte se trouvait en file indienne en arrière, lorsque le train a été attaqué par une bande de 300 Indiens Arapahos, sous les ordres du célèbre chef Little Raven.

s'était énergiquement défendu, a subi un supplec étonnant. Les Deux Rois ont été obligés de partir sur le théâtre du massacre.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Vendredi, 20 septembre 1872. Grand-Théâtre. Faust, opéra-comique en cinq actes et douze tableaux. On commencera à 7 h. 1/4.

Table with 2 columns: Ligne de Besançon and Ligne de Bourg par les Dombes. It lists train routes, departure times, and destinations like Besançon, Dijon, and Lyon.

Table titled 'Condition des Soies de Lyon' showing various silk types (e.g., Organsin, Trames, Grèges) and their corresponding prices in francs.

Table titled 'CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'ALBENS' with columns for 'NOMBRE', 'SORTES', and 'POIDS'. It lists different silk categories and their weights.

AVIS

Par décret du 28 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé, les annonces judiciaires et légales...

Advertisement for 'BRULURES' (burns) featuring a bottle of medicine and text describing its effectiveness for various types of burns.

UN GENDARME en retraite, marié, sans enfant, demande un emploi quelconque. S'adresser cours du Midi, 29, au concierge.

Advertisement for 'UN CAFÉ-COMPTOIR' located in the center of Lyon, offering wine and other services.

Advertisement for '35 Ans de Succès' featuring 'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS' as a digestive aid.

Advertisement for 'SAVON LA LUNE' (The Moon Soap) by F. SCHMIDLIN, highlighting its purity and benefits.

Advertisement for 'LES ZOUAVES A PARIS' pendant le siège, featuring 'AUX GROTTES DE LA BALME'.

UN ALIENÉ chauffeur, méritant par sa Société industrielle de Mulhouse, demande un emploi.

L'HUILE JOSEPH. Spécifique contre les BRULURES. Son emploi calme instantanément et assure une guérison rapide.

LES AMOURS D'UN JÉSUITE. Histoire vraie. Par Gustave GRAUX (1^{re} édition).

Advertisement for 'L'ILLUSTRATION JOURNAL UNIVERSEL' with subscription details and pricing.

Advertisement for 'L'ILLUSTRATION JOURNAL UNIVERSEL' (continued) mentioning its content and availability.

Advertisement for 'MACHINES A VAPEUR' (Steam Engines) by BOLLAND, specializing in various engine types.

Advertisement for 'MACHINES A VAPEUR' (continued) listing different models and their specifications.

A VENDRE. Une machine à vapeur de 3 à 4 chevaux, une chaudière, une pompe-turbine.

Advertisement for 'HOTEL DE FRANCE' and 'CAFÉ-RESTAURANT' at Trévoux, managed by Henri Horiot.

Advertisement for 'LE PROGRÈS INTELLECTUEL DANS L'HUMANITÉ' by M. Eugène Véron.

Advertisement for 'INSTITUTION JAUFFRET' located at Place Royale, 6, Paris.

Advertisement for 'MACHINES A VAPEUR' (continued) with more technical details.

Advertisement for 'MACHINES A VAPEUR' (continued) listing various engine models.

Advertisement for 'ROB-SAVARESI' as a 'DÉPURATO-TONIQUE' for various ailments.

Advertisement for 'AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?' (Do you need money?) pointing to a general buying office.

Advertisement for 'UNE MAISON DE BAILE (SUISSE)' seeking a serious buyer for its property.

Advertisement for 'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS' (continued) with a testimonial.

Advertisement for 'MACHINES A VAPEUR' (continued) with more technical details.

Advertisement for 'MACHINES A VAPEUR' (continued) with more technical details.

Advertisement for 'ROB-SAVARESI' (continued) with more details about its benefits.

Advertisement for 'AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?' (continued) with contact information.

Advertisement for 'UNE MAISON DE BAILE (SUISSE)' (continued) with more details.

Advertisement for 'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS' (continued) with more details.

Advertisement for 'MACHINES A VAPEUR' (continued) with more details.

Advertisement for 'MACHINES A VAPEUR' (continued) with more details.

Table titled 'BOURSE DE PARIS - Jeudi 19 Septembre 1872 de midi 1/2 à 3 heures.' containing financial data for various bonds, stocks, and currencies.

Table titled 'BOURSE DE LYON - Vendredi 20 Septembre (de 11 heures à midi 1/2)'. It contains financial data for the Lyon market, including local bonds and stocks.